

Titre: Hébergement en tant que prestation d'assistance (cf. les articles 20a et 20b de la loi sur l'asile)

Texte: La Confédération encourage la création de logements en octroyant des avances contractuelles pouvant aller jusqu'à 5 ans pour des prestations d'assistance.

Cosignataires: Ammann, Bär, Béguelin, Bircher Silvio, Bodenmann, Bonny, Borel, (Braunschweig), Brügger, Bundi, Carobbio, Daepf, Danuser, Dietrich, Eggenberg-Thoune, Fankhauser, (Fehr), Fierz, Günter, Hafner Rudolf, Hafner Ursula, Haller, Hubacher, Jeanprêtre, Lanz, Ledergerber, Longet, Matthey, Mauch Ursula, Meizoz, (Ott), Pitteloud, Reimann Fritz, Seiler Rolf, Stappung, Stocker, Uchtenhagen, Ulrich, Vollmer, Zbinden Hans, Ziegler, Zölch, Züger, Zwygart (44)

368/90.614 P Bäumlins Ursula – Rapatriement des familles palestiniennes déportées (21 juin 1990)

Le Conseil fédéral est invité à apporter son soutien, par des moyens financiers et du personnel, au rapatriement des femmes et des enfants déportés en été 1989 des territoires occupés (notamment de la bande ouest) vers la Jordanie et dont le retour vient d'être autorisé par la cour suprême de Jérusalem. Il est également invité à intervenir auprès du gouvernement israélien, dans le but d'empêcher à l'avenir de telles déportations, en l'incitant à adopter une pratique en matière d'autorisation de séjour plus respectueuse des droits de l'homme. A l'issue de cette opération, le Conseil fédéral présentera un rapport au Parlement.

Cosignataires: Aguet, Ammann, Baerlocher, Bär, Bircher Silvio, Bodenmann, (Braunschweig), Brügger, Bundi, Carobbio, Danuser, Dormann, Eggenberger Georges, Fankhauser, Grendelmeier, Haering Binder, Hafner Ursula, Haller, Herczog, Jeanprêtre, Lanz, Leuenberger-Soleure, Leuenberger Moritz, Leutenegger Oberholzer, Longet, Mauch Ursula, Meizoz, Neukomm, (Ott), Pitteloud, Rechsteiner, Reimann Fritz, Stamm, Stappung, Ulrich, Vollmer, Zbinden Hans (37)

369/90.976 M Bäumlins Ursula – Requête interétatique contre la Turquie (14 décembre 1990)

Le Conseil fédéral est chargé de déposer une requête interétatique contre la Turquie pour cause de violation massive de la Convention européenne des droits de l'homme, en particulier dans les régions kurdes et à l'égard des opposants kurdes, ainsi que cinq Etats du Conseil de l'Europe l'ont déjà fait en 1981.

Cosignataires: Aguet, Ammann, Bär, Béguelin, Bircher Silvio, Bodenmann, Borel, (Braunschweig), Brügger, Bundi, Caccia, Carobbio, Danuser, Darbellay, Fankhauser, Gardiol, Grendelmeier, Haering Binder, Hafner Rudolf, Hafner Ursula, Haller, Herczog, Jeanprêtre, Lanz, Ledergerber, Leuenberger-Soleure, Longet, Luder, Matthey, Mauch Ursula, Meyer Theo, Neukomm, Petitpierre, Pitteloud, Rechsteiner, Reimann Fritz, Ruffi, Seiler Rolf, Stamm, Stappung, Ulrich, Vollmer, Weder-Bäle, Zbinden Hans, Ziegler, Zwygart (46)

370/91.3013 M Bäumlins Ursula – Nouvelle politique suisse au Proche-Orient (23 janvier 1991)

Les députés soussignés chargent le Conseil fédéral d'instituer le plus rapidement possible un groupe de travail composé d'expert(e)s réputé(e)s (spécialistes du monde arabe, de la recherche sur la paix, etc.), groupe qui aura pour tâche d'élaborer une nouvelle politique sur le Proche-Orient. Cette politique s'efforcera d'intégrer dans les relations internationales les pays ainsi que tous les peuples et minorités de cette région en tant que partenaires à part entière, de promouvoir spécialement la cause des femmes, des enfants et des adolescents, d'introduire des principes écologiques dans les relations économiques, ainsi que de prévoir la fourniture par la Suisse d'une contribution en vue de la mise en place d'un système de formation axé sur le respect des cultures.

Cette nouvelle politique sur le Proche-Orient s'inspirera du processus de la CSCE. Le gouvernement dans son ensemble sera responsable de cette politique.

Cosignataires: Antille, Bär, Daepf, Danuser, Diener, Dormann, Eppenberger Susi, Fankhauser, Gardiol, Grendelmeier, Haering Binder, Hafner Ursula, Haller, Jeanprêtre, Leemann, Leutenegger Oberholzer, Mauch Ursula, Nabholz, Pitteloud, Segmüller, Spoerry, Stamm, Uchtenhagen, Ulrich, Zölch (26)

371/91.3023 M Bäumlins Ursula – Centrale de Mühleberg. Surexpertise (24 janvier 1991)

Le Conseil fédéral est chargé de faire exécuter, en ce qui concerne la centrale nucléaire de Mühleberg, en plus de l'expertise par la Division principale de la sécurité des installations nucléaires, une contre-expertise indépendante, éventuellement par un organisme international, de manière à obtenir des critères complémentaires permettant de juger la sécurité de ladite centrale.

Cosignataires: Aguet, Ammann, Bär, Bircher Silvio, Bodenmann, Borel, Brügger, Bundi, Carobbio, Danuser, Eggenberger-Thoune, Eggenberger Georges, Euler, Günter, Haering Binder, Hafner Ursula, Haller, Herczog, Hubacher, Jeanprêtre, Lanz, Ledergerber, Leemann, Leuenberger-Soleure, Leuenberger Moritz, Longet, Meizoz, Neukomm, Pitteloud, Rechsteiner, Reimann Fritz, Ruffi, Uchtenhagen, Ulrich, Vollmer, Zbinden Hans, Züger (37)

372/90.592 M Béguelin – Loi sur le trafic de transit (20 juin 1990)

Le Conseil fédéral est chargé de soumettre au Parlement une loi sur le trafic de transit réglant de manière globale la politique du transit par rail et par route à travers la Suisse.

Cette loi comprendra notamment, dans une partie générale, les principes suivants:

- la Suisse prend en charge le transit à travers les Alpes sous réserve des points ci-après;
- le trafic ne doit pas détruire les bases existentielles dans l'espace alpin;
- le volume global du trafic doit être adapté en conséquence;
- l'ensemble du transit des marchandises doit se faire sur rail dès ces prochaines années.

Dans une partie réservée au transit ferroviaire:

- mesures visant à l'exploitation systématique des réserves existantes du réseau ferroviaire;
- amélioration qualitative de l'offre de transports ferroviaires;
- rejet de toute mesure visant à atteindre une vitesse de plus de 200 km/h dans l'espace alpin;
- réglementation de la construction des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA); le cas échéant, fondation d'une organisation chargée de cette construction.

Dans une partie réservée au trafic routier:

- maintien de la limite de poids et de l'interdiction de rouler la nuit et le dimanche pour les poids lourds;
- rejet de toute mesure visant à développer les artères de transit ou à en construire de nouvelles.

Cosignataires: Aguet, Ammann, Bäumlins Ursula, Bircher Silvio, Bodenmann, Borel, (Braunschweig), Brügger, Bundi, Carobbio, Danuser, Diener, Eggenberger Georges, Gardiol, Haering Binder, Hafner Rudolf, Hafner Ursula, Haller, Hubacher, Jeanprêtre, Lanz, Ledergerber, Leuenberger-Soleure, Leuenberger Moritz, Leutenegger Oberholzer, Longet, Mauch Ursula, Meizoz, (Ott), Pitteloud, Rechsteiner, Reimann Fritz, Schmid, Stappung, Ulrich, Vollmer, Zbinden Hans, Züger, Zwygart (39)

373/91.3029 I Béguelin – Fabrication d'armes chimiques, bactériologiques et nucléaires. Implication de la Suisse (24 janvier 1991)

A propos de la guerre du Golfe, une nouvelle fois la Suisse est citée par la presse internationale comme l'un des trois ou quatre pays à partir desquels est organisé le trafic des équipements permettant la fabrication d'armes chimiques, bactériologiques et nucléaires. Cette situation n'est pas l'effet du hasard, ni une fatalité.

1. Le Conseil fédéral est-il décidé à prendre les mesures nécessaires pour éviter que notre pays soit toujours impliqué dans tous les trafics répréhensibles?
2. Pourquoi le Conseil fédéral n'a-t-il pas répondu à la motion 89.303 Salvioni demandant «dans les plus brefs délais» une proposition de modification du Code pénal permettant de sanctionner efficacement tous les actes liés à la fourniture d'armes chimiques, bactériologiques et nucléaires?

Cosignataires: Aguet, Ammann, Bäumlins Ursula, Carobbio, Danuser, Eggenberger-Thoune, Fankhauser, Haering Binder, Hafner Ursula, Jeanprêtre, Leuenberger-Soleure, Longet, Neukomm, Rechsteiner, Reimann Fritz, Salvioni, Spielmann, Ulrich (18)

Sondersession Januar 1991. Frühjahrssession 1991

Session spéciale de janvier 1991. Session de printemps 1991

Sessione speciale di gennaio 1991. Sessione primaverile 1991

In	Übersicht über die Verhandlungen
Dans	Résumé des délibérations
In	Riassunto delle deliberazioni
Jahr	1991
Année	
Anno	
Session	Sondersession Januar 1991. Frühjahrssession 1991
Session	Session spéciale de janvier 1991. Session de printemps 1991
Sessione	Sessione speciale di gennaio 1991. Sessione primaverile 1991
Seite	1-165
Page	
Pagina	
Ref. No	110 001 612

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv und die Parlamentsdienste digitalisiert.
Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses et les Services du Parlement.
Il documento è stato digitalizzato dall'Archivio federale svizzero e dai Servizi del Parlamento.